**#Post 1 - La civilité**

Des véhicules circulent sur les berges XXX lors de votre balade ? Ce sont les agents de Voies navigables de France.

Leur présence motorisée est indispensable pour réaliser leurs missions :

* entretenir notre canal/rivière/fleuve et effectuer des #travaux sur les berges ou sur l’eau ;
* garantir de bonnes conditions de #navigation aux bateliers et porter assistance.

Nos chemins de loisirs sont aussi leur lieu de travail, alors soyons respectueux et #partageonsnosberges !

